

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	427 624		427 624	350 934	76 690	21,85
Chiffres d'affaires Nets	427 624		427 624	350 934	76 690	21,85
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			3 793	5 923	- 2 130	-35,96
Autres produits			4	302	- 298	-98,68
Total des produits d'exploitation (I)			431 421	357 158	74 263	20,79
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			135 277	126 077	9 200	7,30
Impôts, taxes et versements assimilés			-805	2 367	- 3 172	-134,01
Salaires et traitements			103 605	100 678	2 927	2,91
Charges sociales			42 361	40 866	1 495	3,66
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 763	2 364	1 399	59,18
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			253	2 346	- 2 093	-89,22
Total des charges d'exploitation (II)			284 453	274 698	9 755	3,55
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			146 968	82 460	64 508	78,23
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			127	207	- 80	-38,65
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			127	207	- 80	-38,65
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-127	-207	80	38,65
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			146 841	82 253	64 588	78,52

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 500	- 1 500	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)		1 500	- 1 500	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	370	396	- 26	-6,57
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	370	396	- 26	-6,57
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-370	1 104	- 1 474	-133,51
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	33 354	18 660	14 694	78,75
Total des Produits (I+III+V+VII)	431 421	358 658	72 763	20,29
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	318 304	293 961	24 343	8,28
RESULTAT NET	113 117	64 698	48 419	74,84
Dont Crédit-bail mobilier	9 483	9 483		0,00
Dont Crédit-bail immobilier				

Attestation de présentation

Attestation de Présentation**MISSION DE PRÉSENTATION****DES COMPTES ANNUELS**

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise AER pour l'exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 39 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan :	392 109,30 Euros
- Chiffre d'affaires :	427 623,58 Euros
- Résultat net comptable :	113 116,59 Euros

Ils ont été établis à partir des documents et des informations que vous nous avez fournis.

Nous vous précisons que nous n'avons pas procédé au contrôle de la matérialité des opérations, ni à la vérification des existants, en particulier pour ce qui concerne les immobilisations, les stocks et la caisse. A la date de nos travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

*Fait à LE RAINCY
Le 17/10/2023*

*Pascal GRAVEL
Christophe DEVAUX
Experts-comptables*

Sommaire

Attestation de Présentation	2
Bilan	4
<i>ACTIF</i>	4
<i>Actif immobilisé</i>	4
<i>Actif circulant</i>	4
<i>PASSIF</i>	5
<i>Capitaux Propres</i>	5
<i>Provisions pour risques et charges</i>	5
<i>Emprunts et dettes</i>	5
Bilan détaillé	7
<i>ACTIF</i>	7
<i>Actif immobilisé</i>	7
<i>Actif circulant</i>	7
<i>PASSIF</i>	8
<i>Capitaux Propres</i>	8
<i>Provisions pour risques et charges</i>	8
<i>Emprunts et dettes</i>	8
Compte de résultat	10
Compte de résultat détaillé	13
Liasse 23 IS RN	16

PARIS EST AUDIT

S.A.S. d'Expertise Comptable

Et de Commissariat aux Comptes

59, avenue Thiers

93343 LE RAINCY CEDEX

Tél : 01 41 53 17 17

Fax : 01 41 53 01 47

AER

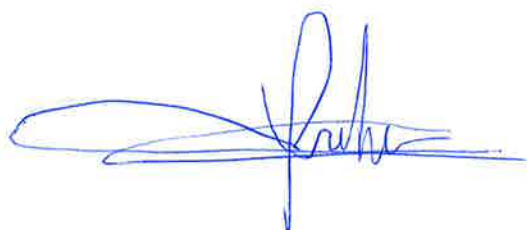
Numéro SIRET : **33886014100054**

**27 PLACE DE LA MADELAINE
75008 PARIS**

**Comptes annuels
arrêtés au 30/06/2023**

Bilan

Certifié conforme

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort prov	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	12 827	12 827			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	21 727	11 471	10 256	13 263	- 3 007
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	34 553	24 297	10 256	13 263	- 3 007
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	119 977		119 977	135 103	- 15 126
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 782		1 782	17 127	- 15 345
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	12 157		12 157	12 157	
Disponibilités	247 937		247 937	194 043	53 894
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance				1 843	- 1 843
TOTAL (II)	381 853		381 853	360 274	21 579
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	416 406	24 297	392 109	373 536	18 573

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 60 000)	60 000	60 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	6 000	6 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	74 491	105 793	- 31 302
Résultat de l'exercice	113 117	64 698	48 419
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	253 607	236 491	17 116
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	19 099	25 059	- 5 960
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	47 030		47 030
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 411	40 757	- 29 346
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	2 596	8 465	- 5 869
. Organismes sociaux	12 499	8 734	3 765
. Etat, impôts sur les bénéfices	10 029	16 587	- 6 558
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	27 298	33 558	- 6 260
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 646	3 886	- 1 240
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	5 895		5 895
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	138 502	137 046	1 456
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	392 109	373 536	18 573

A.E.R.

Société par Actions Simplifiée au capital de 60.000 €

**Siège social : 27, Place de la Madeleine
75008 PARIS**

RCS PARIS 338 860 141

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 27 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 27 novembre, à 12 heures,

Les actionnaires de la Société A.E.R., société par actions simplifiée dont le capital social est fixé à la somme de 60.000 €, divisé en 1.000 actions de 60 € chacune, se sont présentés au siège social de la Société afin de délibérer, en Assemblée Générale Mixte, sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Thierry MONSIMIER, en sa qualité de Président de la Société, qui constate les actionnaires présents détiennent l'intégralité des 1.000 actions composant le capital social.

SOIT UN TOTAL DE 1.000 ACTIONS, EGAL AU NOMBRE D'ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL.

La totalité des actions étant représentée l'Assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Les actionnaires peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau par le Président :

- L'accusé de réception des lettres de convocation ;
- Le rapport de gestion du Président sur l'exercice écoulé ;
- Le bilan, le compte de résultat, l'annexe, ainsi que l'inventaire ;
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'Assemblée.

Le Président indique que ces documents ont été adressés aux actionnaires 15 jours avant la date de la présente Assemblée. Les actionnaires lui donnent acte de cette déclaration.

Le Président rappelle aux actionnaires qu'ils sont appelés à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Président sur les opérations de l'exercice clos le 30 juin 2023 et sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes et affectation des résultats ;
- Quitus au Président ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Rémunération du Président + Prise en charge, par la Société, des cotisations personnelles du Président ;

23 79
1

- Pouvoirs en vue des formalités ;
- Questions diverses, éventuellement.

Puis, il donne lecture du rapport du Président et ouvre les débats.

Personne ne désirant plus prendre la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Les actionnaires donnent acte au Président de la régularité de la convocation, de la communication des pièces et de la réunion.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport du Président et examiné les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023, les actionnaires déclarent les approuver purement et simplement tels qu'ils leur ont été présentés et qui font ressortir un bénéfice net comptable s'élevant à la somme de 113.117 €.

Ils approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport du Président.

Les actionnaires conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, prennent acte que les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023 prennent en charge des dépenses non déductibles fiscalement à concurrence de la somme de 3.947 €.

En conséquence de ce qui précède, les actionnaires donnent quitus au Président de l'exécution de sa mission pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les actionnaires approuvent les termes du rapport du Président sur les conventions réglementées intervenues ou qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Les actionnaires décident d'affecter le bénéfice net comptable constaté à l'issue de l'exercice clos le 30 juin 2023 et qui s'élève à la somme de 113.117 € en totalité au compte « Report à Nouveau » lequel, du fait de cette affectation s'élèvera ainsi à la somme de 187.608 €.

Puis elle décide de prélever sur ce « Report à Nouveau » une somme d'un montant de 150.000 € pour la verser à titre de dividendes ; soit un dividende d'un montant de 150 € pour chacune des 1.000 actions composant le capital social.

Il est précisé que ce dividende sera, pour les personnes physiques, éligible au prélèvement forfaitaire unique de 30 % (sauf option pour le régime de l'imposition à l'impôt sur le revenu au barème progressif après abattement de 40%).

Conformément aux dispositions prévues à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que la Société a procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois exercices précédents :

DIVIDENDES DISTRIBUES AU TITRE DES TROIS EXERCICES PRECEDENTS ET AVOIR FISCAL CORRESPONDANT		
Exercice social clos le	Montant total des dividendes distribués	Montant du dividende par action
30/06/2022	96.000 €	96 €

Compte-tenu de ce prélèvement, le compte « Report à Nouveau » s'élèvera à la somme de 37.608 €.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Les actionnaires décident d'approuver la rémunération versée au Président de la Société au cours de l'exercice écoulé ; à savoir une somme d'un montant brut de 58.393 €.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Les actionnaires confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et les actionnaires et le Directeur Général.



Tu JB

